La Journée Sportive

SPORT COLOMBOPHILE

Le veuvage

La façon de pratiquer le sport colombophile diffère un peu suivant les régions. Le « veuvage » qui consiste à séparer les mâles de leurs femelles et à les jouer de cette façon, est une méthode tout à fait particulière qui a été innovée dans la région de Liège-Verviers. Il y a déjà bien longtemps.

Le fait que des amateurs jouant leurs pigeons, au veuvage, ont obtenu des succès réellement extraordinaires, leur a valu de nombreux imitateurs. Mais ici, c'est le cas où jamais de dire : « que de la coupe aux lèvres.... »

Tout d'abord, il faut distinguer, car il y a veuvage et veuvage. Le colombophile qui retire momentanément du colombier la femelle d'un couple et laisse le mâle seul avec son jeune pendant quelques jours, pour éviter une nouvelle chasse au nid, et en vue d'un engagement prochain, joue le veuvage, mais ce n'est pas du tout le même genre de veuvage que pratiquent les amateurs liégeois.

Comment font-ils ? C'est ce que nous allons essayer d'expliquer en peu de mots. Il ne peut être question, en effet, que de donner ici quelques principes généraux. Les revues spécialisées, telle « La France Colombophile » sont tout indiquées pour professer, avec force détails, les différentes méthodes, et nous engageons nos lecteurs à les consulter.

Pour pratiquer le veuvage, il faut un colombier spécial, dont les cases sont munies de portes et de dispositifs permettant d'y enfermer séparément la femelle et le mâle, ou d'y enfermer la femelle et de laisser sortir le mâle à volonté ; ou encore d'enfermer ensemble les deux conjoints.

Les pigeons destinés au veuvage sont accouplés dans les mêmes conditions que pour jouer au naturel. Ils élèvent un couple de jeunes. Puis on laisse recouver pendant dix à douze jours et on enlève la famille. Lorsque le mâle abandonne les œufs, on enlève le nid.

Le travail de l'amateur consiste alors à montrer la femelle au mâle avant et après l'entraînement.

Evidemment, la chose paraît simple, pratiquement, elle est très difficile.

D'abord, certains sujets ne supportent pas le veuvage. Ils s'attristent, mangent peu et dépérissent. La plus grande difficulté, c'est de faire manger les veufs. Sans cesse tenaillés par le désir, ils s'alimentent mal. Aussi a-t-on recours à une nourriture variée et à mille friandises et pour exciter leur appétit, il faut leur présenter les graines les unes après les autres.

Les entraînements, les dressages, c'est plutôt comme cela qu'il faut les appeler, doivent être nombreux. Il faut lâcher les veufs à dix, quinze, trente, cinquante kilomètres, et au retour, leur montrer à chacun leur dame, les attendant dans la case. Certains sujets donnent par ce moyen des rentrées réellement foudroyantes, mais répétons-le, tous ne mordent pas au système. Les grands spécialistes disent que le veuvage donne beaucoup de déchets. En outre, il oblige à avoir un autre colombier avec des couples réservés à la reproduction.

Les veufs donnent leurs meilleurs résultats par beau temps clair, dans le concours à un, deux ou trois jours de panier. Au-delà, la chose est beaucoup plus difficile.

Les veufs ne peuvent être laissés en liberté, car ils s'accouplerraient avec des femelles du voisinage, et tout le travail de l'amateur, basé sur la continence obligatoire, puisque les rapprochements ne sont autorisés que le lendemain d'un concours et pendant un laps de temps assez court, tomberait du même coup.

On ne peut non plus leur donner la volée à l'heure où les autres pigeons sont en liberté. Beaucoup d'amateurs font voler leurs veufs à la pointe de l'aube, et les enferment ensuite au colombier.

Comme on le voit, le travail est considérable, il faut se lever très tôt, passer quelque fois une heure pour distribuer un repas, se priver du service souvent précieux des femelles, faire de nombreux dressages. Enfin, il faut jouer par beau temps, sous peine de faire fiasco.

Notre opinion personnelle est que « le jeu naturel » est plus pratique et moins coûteux que le « veuvage ». — E. C.

Sportsmen !

Les Sports du Nord

le grand organe régional d'informations sportives, le mieux renseigné, le mieux illustré, le plus complet

est paru

Lire dans ce numéro tous les détails sur les manifestations sportives de la région.

Les Sports du Nord

sont en vente chez tous les dépositaires et chez tous les vendeurs de journaux.

25 centimes

PÊCHE A LA LIGNE

Une bonne nouvelle

La Société Lilloise de Pêcheurs à la Ligne « Les Petits Goujons » est heureuse d'informer les pêcheurs français que la pêche est ouverte en Belgique les 23 et 24 Mai (dimanche et lundi de Pentecôte).

Un arrêté royal paru au « Moniteur » du 19 Mai, stipule que par mesure exceptionnelle, la pêche de toutes espèces de poissons est autorisée dans toute la Belgique pendant ces deux jours, mais uniquement à l'aide d'une seule ligne à main, munie d'un seul hameçon simple, manœuvrée du bord de l'eau et sans épuisette.

Voilà une excellente nouvelle dont ne manqueront pas de profiter les nombreux pêcheurs du Nord et du Pas-de-Calais, désireux de se livrer à leur sport favori pendant les fêtes de Pentecôte.

Le secrétaire des Petits Goujons : Oscar CALON.

CYCLISME

AU CYCLO CLUB CANTELEU-LOMME

Le coureurs suivants sont priés de passer au siège pour affaire les concernant, le samedi 22, à partir de 6 heures du soir. (Très urgent).

Sonnaert Maurice, Vandenbossche Hippolyte, Verhaeghe René, Herphelin Eugène, Dagbert Victor, Vanderdonck Georges, Pruvost Robert, Clauns Julien, Haudoer Joseph.

AU VÉLODROME FRANCIS A FLERS-BREUCQ

Dimanche et Lundi de Pentecôte, un superbe meeting aura lieu au Vélodrome de Flers-Breucq.

Le dimanche sera occupé par les courses de vitesse, et une individuelle sur 300 tours ; le lundi verra l'Américaine sur 100 klm. et l'Elimination.

Parmi les principaux engagés, nous relevons avec plaisir le nom de Léon Georget, le fameux coureur français qui remporta neuf fois le « Bol d'Or » et dont la venue attirera sans nul doute la grande foule au Vélodrome Francis. — Avec lui sont engagés : Alfred Boucher, champion «hors série »du Pas-de-Calais ; Herphelin, qui s'est avéré redoutable pour les meilleurs sur la piste de Flers-Breucq ; Joseph Voët, dont ce sera le début ; Lamoureux, qui fit si bonne impression le jour de l'Ascension, etc... La Direction compte de plus sur la participation des excellents coureurs suivants : Letoffé, champion de France Universitaire ; Capon, champion Amiénois ; Goubert et Duickens, de Hautmont, et Vitrant, de Maubeuge.

UN NOUVEAU CLUB A DENAIN

Un club cycliste vient de voir le jour chez M. A. Hautclocq, le dévoué sportman. Il prend nom : « Guidon Denaisien ». Les adhésions sont reçues dès maintenant au siège G.D., 129, rue Lazare Bernard.

Une course cycliste aura lieu dans le courant de Juillet prochain.

LE IIIme CRITERIUM CYCLISTE

DU NORD DE LA FRANCE

Organisé pour le Dimanche 23 Mai par le REVEIL DU NORD, sous les règlements de l'U.V.F. et doté de plus de 10.000 francs de prix

Nous voici à la veille du **CRITERIUM CYCLISTE DU NORD DE LA FRANCE.**

Les coureurs ont répondu en masse à notre appel et la liste a été close sur le chiffre imposant de 133.

La bataille s'annonce chaude. Heureux donc ceux qui pourront assister à cette belle empoignade de nos «as » régionaux. Tous sont confiants et pleins d'espoir pour décrocher la palme.

LES COUREURS BELGES PEUVENT PRENDRE LE DÉPART

La Ligue Vélocipédique Belge nous fait savoir qu'elle vient de prendre un edécision autorisant ses ressortissants munis d'une licence SENIOR à prendre le départ dans les épreuves ouvertes à toutes catégories.

Donc, nous voilà certains de voir au départ les Rebry, Parmentier, Vandecastelle et autres coureurs.

Bravo la L.V.B.

LE 110e DONNERA CONCERT A DUNKERQUE

A 13 heures, sur la Place Jean-Bart, la réputée musique du 110e R.I. donnera concert en attendant le passage des coureurs. Nous remercions bien vivement M. le Général Gouverneur Mancecot, et M. le Colonel du 110e, Leclerc, pour leur geste si aimable e tsportif.

De la musique et du beau sport, voilà certes qui peut contenter les plus difficiles.

Les coureurs vont donc avoir une réception grandiose. La Place Jean Bart va revêtir sa parure des jours de fêtes. De solides barrages maintiendront la foule et tout cela grâce à l'amabilité de la Municipalité.

Les voitures automobiles viendront se placer derrière la statue de Jean Bart, de façon à ne pas gêner les opérations de contrôle.

LES DERNIERS ENGAGÉS

127 **PINARDEL Jean**, LESQUIN.
128 **LEBRUN Marcel**, WATTRELOS.
129 **VERVAECKE Julien**, HALLUIN.
130 **GHYSSENS Léandre**, HELLEMMES.
131 **BUTTENN Théodore**, AUCHEL.
132 **PARMENTIER Léon**, HALLUIN.
133 **REBRY Gaston**, HALLUIN.

LES PRIX /

La liste des prix s'établit comme suit :

Au premier 2.000 fr. et 500 fr. des Savons et Produits GIBBS.
Au deuxième : 1.000 fr.
Au troisième : 500 fr.
Au quatrième : 300 fr.
Au cinquième : 250 fr.
Du 6e au 15e inclus, chacun 200 fr.
Du 16e au 35e, chacun 100 fr.
En outre, une prime de 50 fr. sera accordée aux coureurs n'ayant pas gagné de prix et terminant dans les délais réglementaires (avant la fermeture du contrôle)

ET VOICI DES PRIMES

M. M. CHAMPION, Agent général des Souliers « l'As Champion », offre une prime de 20 francs au premier des indépendants chaussant les souliers « l'As Champion ».

M. BOUTRY, Cafetier, 178, rue de Paris, offre une prime de 25 fr. au premier Lillois.

M. ARMENTIERES, une prime de 20 francs est offerte par un généreux sportmen au premier signant au contrôle.

M. HAMEZ, propriétaire du café « Au Chien Fidèle », 171, rue de Paris, offre une bouteille de champagne au 1er Lillois classé.

POUR LE LOGEMENT ET AUTRES BESOINS

Nous informons les coureurs étrangers à la ville que le Syndicat d'Initiative des « Amis de Lille » se tient à leur disposition pour leur procurer le logement et leur donner tous renseignements utiles.

Ils n'auront qu'à s'adresser au Pavillon Touristique, Place de la Gare, à Lille, où M. Degryse, un ami des sports, avec son amabilité coutumière, facilitera la tâche de chacun.

L'Ecole de Natation de la rue d'Armentières sera réservée de 16 heures à 20 heures aux coureurs qui désireront se nettoyer. A ce sujet, les coureurs pourront déposer leurs vêtements avant le départ au **RÉVEIL DU NORD**, qui se chargera ensuite de les faire transporter à l'école de natation où ils pourront en prendre possession. Passé 20 heures, ils devront les réclamer au REVEIL DU NORD.

L'ORGANISATION A L'ARRIVÉE

Comme l'an dernier, un emplacement sera réservé à la Fanfare « L'Union », qui donnera un brillant concert en attendant les concurrents.

Une tribune sera édifiée pour les personnalités officielles et les invités de notre Journal. Une enceinte spéciale, sera également réservée à ces derniers.

De nombreux mâts seront plantés depuis l'Avenue Saint-Maur jusqu'au Chemin du Romarin et de solides barrières maintiendront la foule hors la route de façon à permettre une arrivée impeccable.

Un important service d'ordre sera organisé par la gendarmerie.

En un mot, toutes nos précautions sont prises pour assurer un succès complet à notre superépreuve.

LE SERVICE MÉDICAL

MM. les Docteurs PENANT, de Lille et LUTIGNEAUX, de Roubaix, assureront avec leur compétence habituelle le service médical. M. PENANT se tiendra à l'arrivée où un emplacement est prévu pour donner tous les soins nécessaires aux coureurs qui en auraient besoin. M. Lutigneaux suivra la course en automobile. Il sera aidé précieusement par M. Marcel Rogeau, étudiant en médecine.

Une camionnette portant les fanions de la Croix-Rouge, recueillera sur la route les coureurs blessés ou épuisés.

LE PLOMBAGE DES MACHINES

C'est samedi 22 mai qu'il sera procédé au plombage des machines, sous la direction de M. Deborter, secrétaire de la Commission des Courses du Nord de l'U.V.F. Ces opérations auront lieu dans le hall du « Réveil du Nord », de 10 heures à midi et de 14 h. 30 à 20 heures.

Que les intéressés en prennent bonne note.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES MATCHES DE LA PENTECOTE

AU S.C. LILLOIS

Le C.S.L. 1A rencontrera pour la Coupe du Chardon, le Star Club Caudrésien, sur le terrain du Star Club Caudrésien, à 14 h. 30. Sont convoqués, 7, rue de Mulhouse, 7, à 6 h. 30, les équipiers dont les noms suivent : Régnière Désir, Régnière E., Hornaert, Delsaene, Coudoux, Dennau R., Cacheux, Rosiers, Dennau M., Bruneel.

A L'A.S.P.T.T.

Dimanche : FOOTBALL. — Entraînement à 9 h., rendez-vous au Café Lelen (Porte de Valenciennes). Les équipiers premiers libres sont priés de prendre les convocations chez Ravet.

ATHLÉTISME. — Entraînement à 9 heures, au Stade Militaire.

TENNIS : Dimanche à 9 et à 14 heures.

Lundi, à 14 h., réunion au Stade Militaire.

AU F.C. LOOSSOIS

Dimanche 23 Mai, à 15 heures, match entre l'équipe des « Vieux » et celle des « Jeunes ».

AU CLUB DES SUPPORTERS « ALLEZ L'O.L. »

Le Comité informe les membres du Club des Supporters, que la réunion mensuelle de Mai, qui devait avoir lieu le mardi 25 courant, est reportée au mercredi 2 juin, au siège, 1, Place Philippe Lebon.

A L'U.S. ESCAUDINOISE

Dimanche 23 Mai, deux matches de football pour les challenges de l'U.S.E. se dérouleront sur le Stade de la rue Louis Blanc. La 1re B des Carabiniers de Billy-Montigny contre la 1B de l'U.S.E., à 14 heures et la 1re A du F.C. Valenciennois contre la 1re A de l'U.S.E., à 15 h. 30.

LE TOURNOI DE L'U.S. LIEVIN

Le grand tournoi de football organisé par l'U.S. Lévin, pendant les Fêtes de la Pentecôte, va attirer la foule des amateurs de belles rencontres.

Les équipes engagées : U.S. St-Pol, A.G. Grenay, P.P. Wingles, ont une réelle valeur, et si le temps se met de la partie, ce tournoi est appelé à remporter un véritable succès.

A L'ASSOCIATION SPORTIVE SINOISE

Dimanche 23 Mai, l'équipe 1A de l'A.S.S. rencontrera à Douai, l'équipe correspondante de l'Union Sportive des Cheminots de Douai. Coup d'envoi 18 h. 30.

Lundi 24 mai, à 11 heures précises, aura lieu au siège de l'A.S. Sinoise, une assemblée générale, l'ordre du jour étant très important, les membres actifs et honoraires sont convoqués, aucune excuse ne sera valable, tout membre non présent sera considéré démissionnaire.

LE TOURNOI DU S.C. LOURCHOIS

La fête organisée par le Sporting de Lourches, les 23 et 24 Mai, doit remporter un plein succès.

Les rencontres du dimanche opposeront à 15 h. l'A.S. Hautmont au Denain Athlétic ; à 16 h. 30, le S.C. Lourches à une forte sélection régionale.

U.S. LILLOISE CONTRE A.S. AIRE-ISBERGUES

Dimanche, les sportsmen Lillois verront mis prises sur le terrain du Brûle, le Club local contre l'A.S. Aire-Isbergues. On peut s'attendre à une belle bagarre en raison du succès de l'U.S. Lillers sur ce même adversaire. D'une part, on voudra confirmer la victoire dernière ; de l'autre, effacer la défaite. Coup d'envoi à 14 h. 30 précises.

HIPPISME

COURSES A ENGHIEN

1re COURSE. — 1. Lazy Bones, Durand, g. 48.00; p. 16.50. — 2. Langeais, Kalley, p. 23.50. — 3. Ministérial, Caron, p. 15.50.

2e COURSE. — 1. Carolles, Andouard, g. 91.00 ; p. 24.50. — 2. Jack O'Lanthern, Cérez, p. 21.50.

3e COURSE. — 1. Gaudissart, Romain, g. 24.00 ; p. 27.00. — 2. Gros Tournois, Biarrotte, p. 28.00. — 3. Aramis, Niaudot, p. 20.50.

4e COURSE. — 1. Fiancé, Hnes, g. 21.50 ; p. 13.00. — 2. Sirah, Bédeloup, p. 13.50.

5e COURSE. — 1. Marcellus, Kalley, g. 75.50 ; p. 23.50. — 2. Nadir Shah, Loiseau, p. 15.00. — 3. Galdar, Michel, p. 23.00.

6e COURSE. — 1. Europa, Durand, g. 113.00 ; p. 26.50. — 2. Nadir Shah, Loiseau, p. 35.50. — 3. Galdar, Michel, p. 27.00.

7e COURSE. — 1. Violette IV, M. Macé, g. 226.00; p. 61.50. — 2. Uruski, Souroubille, p. 34.00.

PRÊTS D'HONNEUR DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le concours pour l'obtention des Prêts d'honneur du Sous-Secrétariat de l'Enseignement technique et des Bourses du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine aura lieu à l'Ecole Bréguet, le jeudi 3 juin 1926 pour les épreuves écrites et le jeudi 10 juin pour les épreuves orales.

Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de l'Ecole, 81, rue Falguière (XVe) jusqu'au 29 Mai inclus, dernier délai.

CHANGEMENTS DE DOMICILE ET DE RÉSIDENCE DES RÉFORMÉS ET EXEMPTÉS

Aux termes de l'article 55 de la loi du 1er avril 1923 « tout homme inscrit sur le registre matriculé est astreint à faire connaître ses changements de domicile et de résidence ».

Ils restent, en effet, dans cette position, inscrits au registre matriculé et d'une part, la connaissance de leur domicile ou résidence, est nécessaire au service du recrutement, en raison des visites périodiques auxquelles les astreint l'art. 20 de la loi du 1er avril 1923.

Les intéressés sont invités à se conformer aux prescriptions qui précèdent.

l'Enfant Rose

Aux lèvres fraîches, aux yeux vifs que vous admirez dans les bras de sa maman vous prouve qu'il y a du bon lait à la maison. Vos petits auront la même mine riche si vous adoptez Gloria, lait sain riche et pur dont une stérilisation parfaite maintient indéfiniment la qualité.

GLORIA "Le lait parfait"

Demandez brochure spéciale sur l'alimentation des enfants 48, rue Ampère, Paris-17e — Galvani 05-12

LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE

DONS DE NOTRE RÉGION

VALENCIENNES. — Parmi les souscriptions reçues dans l'arrondissement de Valenciennes, on relève les suivantes :

La Banque Dupont et Cie, 50.000 fr. ; La Banque Piérard Mabille et Cie, 30.000 fr. ; M. Canard, Directeur général de la Société des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, 10.000 fr. ; M. Paul Dupont, banquier, 5.000 fr. ; M. Dhaussy, à Lourches, 2.000 fr. ; MM. les Militaires de la Gendarmerie de l'Arrondissement de Valenciennes, 1.225 fr. ; Le Personnel des Douanes de l'Arrondissement de Valenciennes, 4.373 ; le Personnel des Contributions indirectes de Valenciennes, 2.446 fr. ; le Personnel enseignant de l'Arrondissement de Valenciennes dépendant de l'inspection primaire, 12.229 fr. ; M. Dartevelle, rue du Bois, à Valenciennes, 1.000 fr. ; le Personnel du Service technique de reconstitution, 566 fr. ; le Personnel du Lycée des jeunes filles de Valenciennes, 921 fr. ; M. Lelièvre, à Valenciennes, 500 fr. ; M. Kokel, à Valenciennes, 500 fr. ; M. Theillier de Poncheville, à Aunoye, 500 fr. ; les ouvriers et ouvrières de la Société des Produits chimiques de Lourches, 989 fr. ; M. Dufossé, à Rœulx, 300 fr. ; le Personnel de la Sous-Préfecture de Valenciennes, 510 fr.

FRANCHISE POSTALE

Les communications suivantes ont été faites le 14 mai courant à la section permanente du Comité National pour la contribution volontaire :

1° La franchise postale sera accordée à tous les plis relatifs à la contribution volontaire. Ces plis expédiés du siège social des organisations intéressées. Les plis ne devront porter aucune indication de l'organisation et simplement porter une griffe avec l'indication : « Contribution volontaire ». Ces plis seront remis à Paris à la recette principale à la condition qu'ils soient classés par département.

Dans les départements, ces plis seront remis à la Préfecture qui les timbrera et les remettra à la Recette principale du département. Des instructions de détail seront données sans retard pour l'application de cette mesure.

EXEMPTION DE TAXES DIVERSES

Les affiches relatives aux appels pour la contribution volontaire seront exemptes du timbre.

Les spectacles organisés exclusivement au profit de la contribution volontaire seront exonérés de taxe à la condition que toute la recette soit attribuée à la contribution volontaire.

TITRES DE DOMMAGES DE GUERRE OFFERTS A LA SOUSCRIPTION

Enfin, la section permanente a adopté le vœu que les titres de dommages de guerre non encore remployés pourront être réduits par abandon au titre de la contribution volontaire, la partie abandonnée étant exonérée de l'obligation de remploi.

HERNIE

Le célèbre **APPAREIL PNEUMATIQUE SANS RESSORT** dont la création a révolutionné l'Art herniaire, n'est appliqué que par les Spécialistes éminents des Etablissements

A. CLAVERIE

de Paris, la plus importante maison du monde entier.

Dans l'intérêt de votre santé et de votre bourse, défiez-vous des imitations.

Le Seul Spécialiste des Etablissements CLAVERIE, qui reste continuellement dans votre région, vous donnera gracieusement ses conseils dans les villes suivantes, de 9 h. à 4 h., à :

Aire-sur-la-Lys, Mardi 25 mai, hôt. d'Angleterre
Béthune, Mercredi 26, h. de l'Epoque, p. gare.
LILLE, Samedi 29 et Dimanche 30, Hôtel Moderne, 7, rue Parvis St-Maurice.
Fourmies, Mardi 1er Juin, Hôtel Jean Brognet, en face la gare.
Maubeuge, Mercredi 2, hôtel de la Poste, place Wattignies.
Denain, Jeudi 3, Hôtel du Commerce.
Avesnes, Vendr. 4, h. St-Pierre, rue de Mons.
Cambrai, Samedi 5, hôtel du Mouton blanc.
Douai, Dimanche 6, Grand hôtel de la gare.
Hazebrouck, Lundi 7, hôtel du Nord.
Roubaix, Mardi 8, h. de Paris, 4, rue de Lille.

CEINTURES PERFECTIONNEES

contre les Affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominale, Obésité, etc., les plus efficaces, les plus légères, les plus agréables à porter.

MODÈLES NOUVEAUX ET EXCLUSIFS des Etablissements A. CLAVERIE, 234, faubourg St-Martin, PARIS.

UNE RÉUNION DU SYNDICAT DES BRASSEURS DU NORD

La Commission administrative du Syndicat des Brasseurs de la région du Nord a tenu, ces jours derniers, son assemblée mensuelle sous la présidence de M. René Motte, vice-président.

Après avoir examiné la situation créée par le vote de la loi sur la propriété commerciale, l'assemblée enregistra l'adhésion de la grande majorité des Chambres de Commerce de la région aux conclusions du rapport présenté par le Syndicat sur les exonérations fiscales dont bénéficient les coopératives.

Lecture fut donnée d'une lettre du 1er groupement régional économique, relative à la constitution à Lille d'une Chambre arbitrale.

L'assemblée décida de surseoir à l'adoption d'une décision définitive, persuadée néanmoins que la corporation est intéressée à la nomination d'arbitres aussi bien à Lille qu'à Paris.

Il fut ensuite décidé que le Syndicat examinera l'opportunité d'une adhésion au Comité de défense fiscale.

L'assemblée étudia successivement les questions de la taxe d'apprentissage, de la répression des fraudes, des baux à longue durée, et d'un marché à terme des orges.

M. Motte fit connaître qu'il y avait lieu, pour les brasseurs, de distinguer dans leurs déclarations du chiffre d'affaires, les ventes au détail à la clientèle bourgeoise, passibles de la taxe à 1,30 %, et les ventes en gros pour la revente taxables à 2 %. La réunion se termina par une discussion au sujet des taxes supplémentaires de douanes réclamées par certaines maisons pour marchandises importées.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE DOIVENT PAYER LA TAXE DE SÉJOUR

La Chambre civile de la Cour de Cassation vient de rejeter le pouvoir formé par un voyageur de commerce ayant séjourné quelques jours à Vichy et ayant refusé de payer la taxe de séjour réclamé par cette ville.

La Cour a estimé que les dérogations prévues par le décret du 28 mai 1923 n'exemptaient pas les voyageurs de commerce de cette taxe, ceux-ci ne pouvant être compris parmi les personnes domiciliées dans la station ou y résidant, ni parmi celles qui peuvent justifier y venir temporairement pour l'exercice de leur profession.

AVIS AUX PORTEURS DE VALEURS A LOTS

Savez-vous que les "Sociétés" ou les "Banques" ne sont pas tenues de vous aviser de la sortie de vos titres aux tirages ?

Savez-vous que les coupons de vos titres sortis à un tirage continuent de vous être payés ? Mais la loi vous oblige à les rembourser ?

Savez-vous que le montant des titres et coupons atteints par la prescription est versé à l'Etat et, que de ce fait, en ne vérifiant pas les tirages, vous risquez de perdre le capital et les intérêts ?

Savez-vous que vous pouvez l'éviter en vérifiant vous-même si vos titres ne sont pas sortis aux Tirages ayant déjà eu lieu, grâce à l'

Annuaire des Valeurs à lots et Amortissables

qui publie la liste de 300.000 obligations du Crédit National, Crédit Foncier, Ville de Paris, Panama, Rentes françaises, Obligations des Chemins de fer, Emprunts gagés par l'Etat, etc., etc., obligations qui sont toutes sorties remboursables au pair ou par des lots aux tirages antérieurs et non réclamées au 31 décembre 1925. Il publie en outre une documentation unique sur tous les titres, la Bourse, la gestion du portefeuille, etc., etc. Indispensable à tous les porteurs d'obligations.

EN VENTE à nos Bureaux : 6 francs l'exemplaire

Envoi franco à domicile contre mandat de 6 fr. 25 adressé :

AU « RÉVEIL DU NORD » —o— Chèque Postal N° 527
186 bis, Rue de Paris, à LILLE

Bourse de Lille du 21 Mai 1926

CHARBONNAGES	C. P.	C. d. j.
Albi	530 --	.... ..
» Part	2450 ..	.... ..
Aniche	1094 ..	1100 ..
Anzin	1112 ..	1109 ..
Béthune	3676 ..	3722 ..
» 10e	368 ..	368 ..
Blanzy	715 ..	715 ..
» non lib.	676 ..	.... ..
Bruay	2561 ..	2573 ..
» 10e	259 75	260 ..
Carvin	923 ..	920 ..
Clarence	390 ..	395 ..
Courrières	645 ..	640 ..
Crespin	250 ..	.... ..
Dourges	905 ..	901 ..
Escarpelle	1695 ..	1695 ..
Flines	.... ..	.... ..
Frankenholz	.... ..	.... ..
Gouy-Servins	.... ..	.... ..
Lens	330 ..	330 ..
» 10e	.... ..	.... ..
Liévin	280 ..	295 ..
» c. de 30 act.	8250 ..	8240 ..
Ligny	675 ..	679 ..
Marles 70 %	420 ..	423 ..
Nord d'Alais	332 ..	337 ..
Ostricourt	1286 ..	1291 ..
Sarre nouv.	1274 ..	.... ..
Sarre nouv.	1235 ..	.... ..
Thivencelles	220 ..	220 ..
Vendin	181 ..	182 ..
Vicoigne	506 ..	520 ..
Vimy	.... ..	.... ..

PÉTROLES	C. P.	C. d. j.
Dabrowa Cap	480 ..	498 ..
» Jce	267 ..	268 50
» Part	745 ..	750 ..
Fin. Pétroles	500 ..	511 ..
Fr.-Polonaise	383 ..	399 ..
» Part	1555 ..	1606 ..
Grabownika	146 ..	159 ..
Ind. Pologne	196 ..	184 50
Karpathes	151 ..	151 ..
» Part	1625 ..	1630 ..

PÉTROLES	C. P.	C. d. j.
Lille-Bonn. ord.	661 ..	665 ..
» » prior.	1130 ..	1130 ..
Milano	136 50	136 ..
Monte-Carlo	290 ..	299 ..
Omn. Pét. Nord	493 ..	494 ..
» Part	2145 ..	2190 ..
Omnium N.-E.	249 ..	250 50
Potok	278 ..	278 ..
Pétr. Premier	353 50	370 ..
Raff. Pét. Nord	525 ..	521 ..
Silva-Plana	191 ..	195 75
» Part	2140 ..	2186 ..
Wankowa	326 ..	324 50
» Part	170 ..	.... ..

MÉTALLURGIE	C. P.	C. d. j.
Blanc-Misseron	151 ..	151 ..
Aciéries France	220 ..	221 ..
» Part	155 ..	.... ..
Aciéries Longwy	726 ..	725 ..
Aciéries Nord	215 ..	213 ..
Sambr. et Meuse	1095 ..	1195 ..
Etablis. Arbel	205 ..	205 ..
Ch. de France	176 ..	176 ..
Nicaise	500 ..	485 ..
» Part	341 ..	350 ..
Etabliss. Cail	392 ..	391 ..
Delattr.-Frouart	.... ..	.... ..
Denain-Anzin	720 ..	713 ..
Escaut Capital	1504 ..	1514 ..
Escaut Jouiss.	859 ..	876 ..
Fives-Lille	640 ..	.... ..
Nord et Est	1285 ..	1280 ..
Mat. Fr.-Belge	690 ..	695 ..
Senelle-Maub.	865 ..	898 ..
Pont-à-Mousson	1100 ..	1100 ..
Jeumont	262 ..	250 50
» Part	990 ..	987 ..

VAL. DIVERSES	C. P.	C. d. j.
Artésienne	700 ..	701 ..
Béthunoise	194 ..	195 75
El. et G. du Nd	264 55	277 ..
» Part	5050 ..	5020 ..
Energ. El. N. Fr.	331 ..	338 ..

VAL. DIVERSES	C. P.	C. d. j.
Compte Linier	904 ..	905 ..
Czensiochevlen	1300 ..	1299 ..
Cot. St-Quentin	402 ..	.... ..
Dollfus Mieg	4825 ..	5240 ..
Ce Ind. Text	1749 ..	1749 ..
» Jce	1329 ..	1330 ..
Etabl. Agache	670 ..	686 ..
Tiberghien	548 ..	535 ..
» Part	1845 ..	1830 ..
» 1/5 Part	374 ..	370 50
Fil. Filet. de Fr.	400 ..	392 ..
Filatres du Nord	880 ..	860 ..
Cimts Boulonn.	645 ..	635 ..
Cimts Haub.	214 ..	210 ..
Cimts Français	860 ..	1002 ..
» Jouiss	3245 ..	.... ..
Ciments Origny	2721 ..	2720 ..
» Part	6160 ..	.... ..
Saint-Gobain	3690 ..	3728 ..
Kuhlmann ex-c.	440 ..	445 ..
Kali-Ste-Thérès	4400 ..	4397 ..
Engrais Novo	528 ..	.... ..
Gl. verres sp.	4495 ..	4560 ..
Glaces An. anc.	2350 ..	2390 ..
» nouv.	.... ..	.... ..
Meyrissa. anc.	1042 ..	1040 ..
Lebossé	189 ..	187 ..
Ce Hotels Fr.	400 ..	400 ..
Crédit du Nord	.... ..	.... ..
ex-coupon	.... ..	.... ..
Obl. Décen. 1920	.... ..	76 10
Bons du Tr. 1922	.... ..	494 ..
» 1923	.... ..	473 ..
» (2e) 1923	.... ..	465 ..
» 1924	.... ..	415 ..
Obl. Houillères	.... ..	356 ..
» (2e)	.... ..	374 ..
Oblig. Lens	.... ..	383 50
» »	.... ..	374 ..
Cr. Nat. 1919	.... ..	321 ..
» 1920	.... ..	346 ..
» 1921	.... ..	405 50
» 1922	.... ..	493 ..
» 1922 (2e)	.... ..	479 ..
» 1923	.... ..	361 ..
» 1923 (2e)	.... ..	.... ..
» 1924	.... ..	355 ..

Clôture : Trésor 1924 : 421, 426, 434 ; Aniche 1095 ; Anzin 1090 ; Béthune 3698 ; 10e Béthune 367 ; Courrières 645 ; Lens 329 ; Liévin coup. de 30, 8320 ; Marles 420 ; Ostricourt 1295 ; Electricité et Gaz Nord 268 ; Longwy 695 ; Dabrowa 496 ; Financière 503 ; Franco-Polo 383.50 ; Lille Bonnières ord. 657 ; Silva 203 ; Part Silva 2204 ; Kuhlmann 448.50, 450, 455.

Marché en reprise. Bonne tenue des Charbonnages.

Bourse de Paris du 21 Mai 1926

Rentes Français	Cours d. j.	Rentes Français	Cours d. j.
3 % perpétuel	47 50	Crédit National	
3 % amortiss.	64 25	1919	333 ..
3 1/2 % amortis	85 ..	1920	345 ..
4 % 1915-1916	53 85	1921	412 75
4 % 1917	45 85	1922 février	493 75
4 % 1918	44 60	1922 juillet	472 ..
5 % 1920	71 ..	1923 janvier	365 ..
6 % 1920	65 75	1923 juin	362 ..
Bons 6 % 1922	459 ..	1924	372 ..
» 1923	485 ..	1925	94 ..
» 1923 2	466 ..	Société Marseil	
» 1924	435 ..	de Crédit, a. lib	430 ..

Tendance raffermie sur les rachats suivis du découvert favorisant notamment les valeurs les plus durement éprouvées au début.

Au parquet nouveau recul des Nitrates Railways et de l'Azote, reprise sensible des Rentes Françaises sur hausse du franc. En coulisse tendance lourde pour les valeurs à change sur descente de la livre.

La livre à 157.30 le dollar à 32.50 et le Belge monte à 103.75.

Aux valeurs de pétrole l'Eagle est en hausse à 206. la Dabrowa gagne du terrain à 500. et la Royal Dutch est toujours en baisse à 51.300.

Les valeurs de nos grandes banques sont en progrès la Banque de Paris à 1275 et le Crédit Lyonnais à 1650.

La Rente foncière rétrograde à 4625.

Le Suez est en recul important à 13.370.

Les fonds ottomans sont en progrès le 4 % à 82.10 et le 5 % à 66.

Aux compartiments des mines la Central Mining est sans grand changement à 2440, les Goldfields sont en recul à 207, et la Randmine fait la même chose à 429.

Les fonds russes se sont sensiblement raffermis.

Aux valeurs de sucre la Say est en hausse à 1968 et les sucreries d'Egypte à 1065.

Le Serbe est stationnaire à 114.

Pathé-Journal passe le cours de 500 et finit à 510.

Tubize est ferme à 435.

Pétrofina perd plusieurs points à 1